

Compte rendu du Conseil municipal du

15 septembre 2023

Tous les membres du conseil étaient présents et ont pris les décisions à l'unanimité.

Les questions suivantes ont été examinées :

- **Demande d'achat de terrain**

Monsieur Pascal Robert a exprimé son souhait d'acheter la parcelle 170 attenante à sa propriété qui est un bien sectional et le chemin d'accès qui appartient au domaine public. Le Conseil ne fait pas d'opposition de principe mais la vente de la parcelle nécessitera l'organisation d'un vote des membres de la section et le passage du chemin du domaine public au domaine privé. Monsieur Robert devra en outre prendre en charge les frais de géomètre.

- **Restauration de la zone humide sur la section St-Eloy- les Amouilhaux**

A la demande de l'ONF et du Parc naturel régional du Livradois-Forez, une convention sera signée pour la restauration d'une zone humide de 4560m² (coupe des épicéas, nettoyage de la parcelle, rebouchage des rases). Le montant des travaux de l'exploitation sera pris en charge par le Parc.

- **Proposition de partenariat culturel avec la Communauté de communes ALF.**

La proposition est acceptée.

- **Travaux de l'église**

Ils devraient être achevés à la fin du mois. Un acompte de subvention d'un montant de 47000€ a été obtenu de la DRAC ce qui permettra d'honorer la facture.

- **Finale de la coupe de France des Rallyes**

Le 14 octobre cette compétition empruntera 300m du territoire de la commune au village de la Faye. 2 passages auront lieu. Les accès seront réglementés et la circulation interdite sur la voirie départementale. La semaine précédant l'épreuve des reconnaissances de l'itinéraire auront lieu dans le respect du code de la route.

- **Travaux à la Faye**

Le réseau d'eau privé de La Faye a donné quelques signes de faiblesse cet été avec des suspicions de fuite. Un devis sera demandé pour changer la partie la plus ancienne de la tuyauterie. Le coût des travaux sera pris en charge par la section.

- **Règlementation des boisements**

Jean-Luc Coupat a participé à une réunion avec des représentants des communes de Condat et Echandelys. D'autres réunions sont prévues pour identifier et classer les parcelles en boisement libre, libre à reconquérir, non reboisement après coupe rase, réglementé ou interdit. M. le Maire invite les conseillers à y participer, il rappelle l'importance de cette réglementation qui sera opérationnelle pour les trente prochaines années.

- **Panneaux « Chemin de Barbaliche »**

L'un de ces panneaux a disparu. Il sera remplacé et un autre panneau sera implanté au croisement du Chemin de la Scierie.

- **Socles pour les poubelles.**

Un devis de 1700€ pour l'installation de socles en béton en face de l'église et sur le chemin de Barbaliche est accepté. Les travaux devraient être réalisés avant l'hiver.

- **Vidange des fosses septiques des logements.**

Les travaux sont réalisés.

- **Enfouissement des réseaux du Bourg**

Le Territoire d'Énergie a été contacté afin d'étudier l'enfouissement des réseaux secs encore apparents dans le bourg.

- **Travaux Les Salles-Redondet**

Pour l'enfouissement des réseaux la voirie communale (chemin de l'Hort) sera fermée à la circulation pour la durée des travaux sauf pour les riverains.

- **Prolifération de chats aux Amouilhaux**

La SPA de Gerzat est intervenue. Un animal malade a été euthanasié, 4 ont été stérilisés et relâchés, 6 chats sociables emmenés à Gerzat pour être proposés à l'adoption.

Le Conseil rappelle que cette opération coûteuse pour la collectivité ne sera pas renouvelée. Il est instamment demandé de ne pas nourrir les animaux errants et recommandé aux propriétaires de faire stériliser leurs chats afin d'éviter la surpopulation.

Le prochain Conseil se tiendra le jeudi 9 novembre 2023 à 20H.